

Fausse honte...

Autor(en): **Bossard, M.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le nouveau conteur vaudois et romand**

Band (Jahr): **80 (1953)**

Heft 9

PDF erstellt am: **05.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-228651>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

En vue de l'assemblée constitutive, à Savigny, de l'« Association des patoisans vaudois »

Samedi après-midi 2 mai, une « Commission consultative » présidée par M. A. Decollogny, s'est réunie à Lausanne.

On y distinguait la présence de Mme Diserens, de l'Association du costume vaudois, de M. Adrien Martin, chef de service au Département de l'instruction publique, de M. Wuillamoz, député à Bercher, de M. Albert Chessex, ancien directeur du Musée scolaire, de MM. Fontannaz, président de l'« Amicala de Savegny-Forî et enveron » et Turrel, président de l'Amicale d'Ollon-Huémouz, de M. Chevalley, archiviste du Musée de la vie vaudoise en fondation, de MM. J. Bron et R. Molles, du *Nouveau Conteur vaudois et romand*.

MM. Heer-Dutoit, Nicolier de La Forclaz, Lo Frédon (de Siebenthal) de Rougemont, Pierre d'Amont (Golay-Favre) de L'O-

rient, Vallée de Joux, René Badox de Lovatens, A. Müller, syndic de Savigny, et Chappuis de Carrouge près Mézières s'étaient excusés tout en faisant part de leurs appréciations écrites.

Après des hommages rendus aux défunts patoisans H. Kissling, L. Goumaz et Cordey-Delesert, cette commission « consultative » a examiné et mis au point dans le détail le projet de statuts qui sera soumis à l'assemblée constitutive, seule compétente, pour les accepter et **dont la réunion a été fixée au dimanche 24 mai, à 14 heures, à la Grande salle de Savigny.**

L'événement est capital et nous souhaitons voir accourir dans la commune d'origine de Marc à Louis tous ceux qui, de près ou de loin, s'intéressent à notre *vîlhio dèvesâ*.

Fausse honte...

Depuis bien des siècles, à n'en pas douter, les gens de chez nous donnent le nom de « gonfle » aux amas de neige soufflée tels que nous les avons connus, cette année, le dimanche des Brandons. N'a-t-on pas vu, à ce sujet, nombre de journaux vaudois employer, à côté du mot local et plus fréquemment que lui, le mot « congère ». Le Larousse en 2 volumes de 1948-1949 donne en effet ce mot, ce qui explique sans doute la capitulation de nos journalistes devant ce mot « devant venir de Paris ». Malheureusement les deux grands Larousse du XIX^e et XX^e siècles ajoutent à la définition de « congère » dialectal, et ce mot est, en effet, un dialectalisme de la région de Roanne et du Forez. Pourquoi faut-il donc abandonner le mot du terroir pour aller en chercher un autre dans une province française ? Mais non, les Parisiens n'ont pas de mot précis pour « gonfle »... A-t-on jamais vu des « congères » place de la Concorde ou devant l'Académie française !

M. Bossard.